

## Un mémorial national aux marins morts pour la France à la pointe St-Mathieu (PLOUGONVELIN – Finistère)

A l'extrême Ouest de la Bretagne, dans un environnement naturel sauvage, largement ouvert sur la mer d'Iroise, la pointe St-Mathieu est un lieu chargé d'histoires et de légendes. Situé sur un carrefour de voies maritimes, le vent de l'histoire a soufflé fort : les vestiges préhistoriques, les ruines de l'abbaye élevée entre le XI<sup>ème</sup> et le XIII<sup>ème</sup> puis détruite et restaurée à plusieurs reprises, le fortin du XIX<sup>ème</sup>, les batteries de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale témoignent de la double vocation stratégique et spirituelle du lieu.



Inaugurée par l'Amiral GUÉPRATTE en 1927, une haute stèle créée par René QUIVILLIC traduit de façon poignante la douleur d'une veuve de marin face à l'océan ; elle domine une large esplanade qui s'ouvre sur la mer.

**Par la création d'un cénotaphe dans le fortin voisin de l'esplanade, ce site propice au recueillement est devenu un lieu de mémoire dédié au sacrifice individuel et destiné aux familles des marins d'état, de commerce et de pêche, victimes des conflits et «Morts pour la France ».** (1)

Trois plaques de marbre apposées sur le muret de l'esplanade des cérémonies rendent hommage aux marins «morts en service commandé » «Péris en mer » «morts en cours de sauvetage en mer ».

**Chaque famille peut désormais accomplir son devoir de mémoire dans un espace qui lui est destiné.**

*Le vieux fortin devenu cénotaphe (2) est un lieu de granit, de verre et de métal propice au recueillement. A l'extérieur, flotte au dessus de la massive construction de granit, un bandeau d'acier décollé qui reflète la face changeante de ce paysage de nuages et d'embruns et souligne la vocation funéraire du lieu.*

*L'espace intérieur, clos et recueilli, hermétique et silencieux, s'ouvre par une lourde porte d'acier ; le sol sombre de granit, ourlé de lumière, emmène le visiteur dans une expérience saisissante de vide. Cette absence renvoie au caractère inexprimable de la disparition, de la mort, elle est redoublée par les trois ombres que l'on devine sous les dalles de verre. Silhouettes d'ombres en creux, silhouettes de corps, de bateaux, de barques ou de tombes, silhouettes de suppliciés, au nombre de trois, comme sont les trois marines : Nationale, Pêche, Marchande.*

Au terme de ce cheminement, trois cryptes sont consacrées à la dimension individuelle et familiale des disparitions. Les parois reçoivent au gré des donations, des photographies de marins « morts pour la France » disposées sans hiérarchie ni priorité. Peu à peu s'ouvre le grand album des familles des marins « morts pour la France » ; ce travail de mémoire est accompli par les familles en direction des générations futures.

**L'association « Aux marins » a reçu la mission d'assurer le développement, le rayonnement du mémorial et la pérennité de son objet.**

Les principales actions menées par l'association sont :

- La collecte et l'authentification des photographies et documents communiqués par les familles ;
- La mise en place dans les cryptes d'un fac-similé des photographies selon un cahier des charges bien établi ;
- Le suivi des relations avec les familles ;
- L'organisation d'une cérémonie annuelle du souvenir.

Le site internet ([www.auxmarins.com](http://www.auxmarins.com)) complète et facilite ces actions : il rend accessible à tous la découverte du lieu et des documents ; développé à partir des bases de données du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, il est source d'informations historiques et archivistes.

**Les familles qui souhaitent faire don d'une photographie ou d'un témoignage relatif à un marin « Mort pour la France » sont invitées à prendre contact avec :**

**Monsieur André BAILLES**  
**Président AMMAC FUMEL-LIBOS**  
**BARROU PERRICARD**  
**47500 MONTAYRAL**  
**Téléphone : 06 78 18 45 64**  
**Courriel : [ammacdufumelois@free.fr](mailto:ammacdufumelois@free.fr)**

- (1) Cette mention est attribuée par la loi du 2 juillet 1915 à toutes personnes décédées des suites directes de faits de guerre.
- (2) Conception, réalisation : Thierry MERCADIER et Claude TRÉGUER, architectes ; Vincent JOUFFE artiste plasticien.

